

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de **PORTÉ PUYMORENS**

Date de convocation
Et d'affichage
Le 07/04/2022

du douze avril deux mil vingt deux

Sous la Présidence de M. MAURISSE Philippe

Présents : BARRAL Anne, CHABBERT Pierre, FOSSEY Gérard,
KOMAROFF Nicole, MAURISSE Philippe, OLIAS- -MARTY Hervé,
ROUCAIROL Bernard, SARDA Colette

Procurations : AUGÉ Jean-Philippe à FOSSEY Gérard, ROBOAM Julie à
BARRAL Anne

Absents : MICHEL Amandine

Secrétaire de séance : CHABBERT Pierre

Nombre de conseillers	
En exercice	11
Présents	08
Votants	10
Absents	01
Exclus	

**OBJET : MISE EN ESTHETIQUE RESEAUX BT, EP et FT « RUE DE LA COUME D'OR PHASE 2 »
AVENANT N° 1**

Concernant la convention de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux cités en objet, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition d'avenant du Sydeel66, suite à la suppression de la participation financière d'ENEDIS et la mise en place d'un programme « SPECIAL SYDEEL ART. 8 ».

Ce programme permet de maintenir le niveau de participation financière à 80 % malgré la suppression de la participation d'ENEDIS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

Approuve l'avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage proposé par le Sydeel66,

Autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

Le Maire
Philippe MAURISSE

Le Maire,
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai
de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture
066-216601476-20220412-D2022-21-DE
Date de télétransmission : 13/04/2022
Date de réception préfecture : 13/04/2022